

## Résolution présentée par la délégation de l'Italie

Thème	Agenda 2030 pour le développement durable
Concerne	Création d'une île artificielle permettant aux migrants d'accéder à une formation
L'Assemblée Générale,	
Abasourdie	par le nombre de migrants allant vers les pays développés qui atteint les sommets faramineux de plus de 281 millions de personnes en 2020,
Constatant	que le taux de chômage, dont on peut affirmer que l'immigration en est une des causes principales, ne cesse d'augmenter d'année en année et représente par exemple 9,8% de la population italienne en 2020,
Inquiétée	du dérèglement climatique et de la pollution qui se voient de plus en plus, avec comme conséquences la montée des eaux qui pourrait menacer plus de 300 millions de personnes dans le monde d'ici 2050, dont certaines régions de l'Italie très prospères au niveau économiques et touristiques, comme Venise,
Estimant	que les valeurs nationales et culturelles sont perdues à cause des immigrations massives,
Outrée	par le manque de la solidarité internationale concernant la répartition mondiale des migrants,
Décide	de créer une infrastructure internationale au bord du Vortex de déchets au Pacifique Nord, qui aura pour but de lutter contre l'immigration clandestine et le problème de pollution, en envoyant des migrants sur base volontaire et en accord avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, pour nettoyer ce Vortex de déchets ;
	<ul style="list-style-type: none"><li>- que ce projet soit financé par 0,2% du PIB annuel des pays membres du projet, pour permettre le financement de cette structure ainsi que le maintien du bien-être des travailleurs ;</li><li>- d'appeler et de réunir les spécialistes et les institutions du monde entier, y compris le PNUE, en matière d'écologie à participer pour former les migrants, les sensibiliser par rapport à la question climatique et les accompagner dans ce projet ;</li><li>- que les migrants ayant fait un contrat de 2 ou 3 ans de travail sur la structure, pourront réintégrer différents pays développés en fonction de leur formation et les besoins des pays membres, où leur autorisation d'établissement sera facilitée ;</li><li>- de demander la présence d'Amnesty International et d'autres organismes indépendants et internationaux comme l'OIM pour faire des rapports et des contrôles réguliers en matière de la condition de vie des travailleurs ;</li><li>- de faire appel à l'ONU pour unir les pays concernés par l'immigration et trouver une solution ensemble.</li></ul>

*Le texte français fait foi*